



## DomusVi De Vinci : enfin un syndicat combatif !

**ÉLECTIONS CSE DU 8 NOVEMBRE**

**VOTONS CNT**

Les scandales en EHPAD se sont multipliés ces derniers temps. Pourquoi ? Car le **gouvernement les abandonne aux mains d'entreprises privées** : Korian, Orpéa, Domus Vi, qui ne cherchent qu'à faire un maximum de profit.

Les **directions de ces établissements économisent le moindre centime**. Ils font pression sur les salarié·e·s en les faisant travailler toujours plus tout en réduisant le nombre de postes. Les conditions d'accueil des résident·e·s sont continuellement dégradées, la nourriture rationnée et le temps du soin compté !

Alors que les patrons exigent des travailleuses et travailleurs un rendement irréaliste et que la **charge de travail** ne cesse d'augmenter, alors que l'inflation explose, les **salaires quant à eux stagnent**.

La **résidence De Vinci à Blagnac ne fait pas exception et les conditions de travail y sont déplorables** : cadence infernale, surcharge de travail, sous-effectif chronique, recours aux intérimaires et au personnel non formé, locaux et matériel mal entretenus etc. Le travail essentiel et indispensable fourni par les travailleuses et travailleurs n'est pas reconnu et mal payé.

En avril 2022, face à une énième dégradation de leurs conditions de travail les salarié·e·s de l'EHPAD De Vinci ont menacé leur direction de faire grève. Devant leur détermination, la direction a été contrainte de manœuvrer pour **désamorcer la grève en faisant des promesses non tenues à ce jour**.

Pour remporter des victoires et pour que les conditions de travail s'améliorent sur le long terme dans les EHPAD, il faut s'organiser et des outils pour continuer à faire pression sur les employeurs. Pour que leur travail soit enfin reconnu, les travailleurs et travailleuses ont besoin d'un syndicat.

**Qu'un syndicat s'implante à De Vinci et permette aux salarié·e·s d'être plus forts et fortes et de défendre leurs intérêts semble inquiéter DomusVi**. En effet, lors de la négociation du Protocole d'Accord Préélectoral (un accord entre syndicats et patrons pour organiser les élections du Comité Social et Économique CSE), un responsable des Affaires Sociales du groupe DomusVi a interdit à notre syndicat de signer l'accord et de présenter une liste de candidat.e.s.

**C'est illégal !** Mais on ne se laissera pas intimider et cela a renforcé la détermination de notre syndicat à s'implanter et présenter une liste aux élections.

Toulouse - 30 octobre 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par nos soins

# LA CNT C'EST QUOI ?



## UN SYNDICAT !

Que nous soyons salarié·e·s, au chômage, en formation ou à la retraite, nous faisons toutes et tous partie de la classe laborieuse. Nous partageons des intérêts communs et la seule manière de les défendre est de nous unir. Un syndicat est justement un regroupement de travailleurs et de travailleuses qui cherchent à améliorer leur condition de vie, tant matérielle que morale. Si tu es un·e travailleur·se et que tu veux te faire respecter et améliorer ton quotidien, si tu penses que le monde que nous imposent les capitalistes est injuste, l'organisation qu'il te faut est le syndicat.

## UN SYNDICAT PAS COMME LES AUTRES

La CNT est différente des autres syndicats. Notre pratique syndicale est guidée par trois grands principes qui fondent l'originalité et l'efficacité de notre action :

**L'Autogestion** : À la CNT, les personnes décidant comment faire face aux problèmes sont les personnes affectées par ces problèmes. Personne ne doit décider à ta

place. La CNT est donc une organisation sans dirigeant·e·s où les décisions sont prises par les gens qui y participent. Tous les membres de la CNT sont égaux et personne n'y est payé pour représenter les travailleurs·ses.

**L'Action directe** : Les travailleurs·ses ne peuvent compter que sur leur propre force pour se défendre. L'action directe, c'est justement le fait d'agir directement par nous-mêmes et pour nous-mêmes, sans intermédiaire ou représentant. L'action directe peut prendre une multitude de formes : grève, rassemblement, blocage, boycott, piquet... Elle nous permet de peser sur les rapports de forces dans les conflits avec les patrons et autres adversaires et ainsi négocier des accords favorables.

**L'Entraide** : À la CNT, nous sommes tou·te·s solidaires, peu importe nos catégories, métiers ou branches professionnelles. Une attaque contre l'un·e y est une attaque contre tout·e·s et entraîne une riposte collective. L'entraide, c'est aussi refuser la passivité : si nous voulons avancer, chacun·e doit essayer de participer en fonction de ses moyens et disponibilités.



**CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL**  
ACTION DIRECTE - ENTRAIDE - AUTOGESTION

Union régionale  
CNT de Midi-  
Pyrénées

Au Chat Noir,  
33, rue Antoine Puget  
31 200 TOULOUSE

<https://cnt-f.org/cnt31>  
cnt.31@cnt-f.org  
07 81 10 63 66

Permanence syndicale  
tous les mardis (19h-21 h)  
3e samedi du mois (15h-18h)

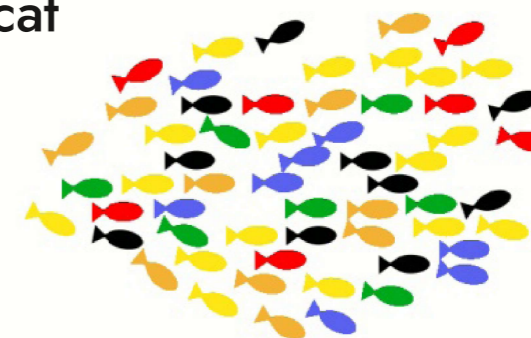
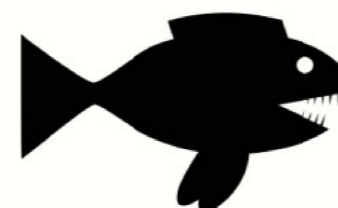
# Pour être enfin reconnu·e·s et considéré·e·s pour notre travail

## NOUS REVENDIQUONS :

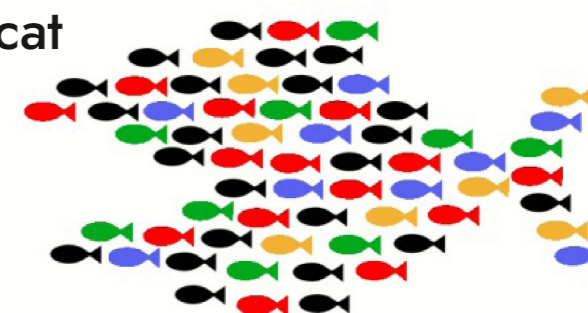
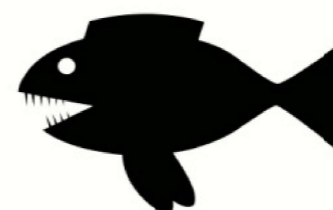
- ⇒ 10 % d'augmentation de salaire immédiate
- ⇒ un 13ème mois en lieu et place des primes
- ⇒ la création de 3 postes durables pour diminuer la charge de travail de chacun.e et améliorer le bien-être des résident·e·s
- ⇒ 2 postes pérennes d'aides-soignantes AMP sur l'Unité Protégée
- ⇒ plus de formations et plus de réunions d'équipes
- ⇒ une complémentaire santé qui protège
- ⇒ la fin d'un management infantilisant et de la pression à la rentabilité qui met en difficulté les salarié·e·s
- ⇒ l'augmentation du budget pour les repas et le matériel destinés aux résident·e·s, pour une réelle bienveillance.

**Nous appelons les salarié·e·s de l'établissement à rejoindre en masse la section syndicale pour participer à améliorer le carnet revendicatif du syndicat, et surtout se donner les moyens d'arracher ces revendications.**

Sans le syndicat



Avec le syndicat



## La section syndicale : s'organiser pour gagner !

Il est important de clarifier une chose : le CSE n'a pas de pouvoir et ne permet pas d'améliorer les conditions de travail des salarié·e·s. En vendant l'illusion que nous puissions être défendu·e·s par des représentants, les CSE ont tendance, au contraire, à nous maintenir, nous les travailleurs et travailleuses, dans la passivité.

C'est quand tous les salarié·e·s sont solidaires, organisés et mobilisés qu'on peut remporter des victoires et se faire respecter. **Le principal intérêt des élections CSE est de permettre et de protéger l'implantation de sections syndicales.** C'est la section syndicale qui permet de nous mobiliser collectivement et de défendre nos intérêts efficacement sur nos lieux de travail.

Si tu en as assez de voir la direction se croire tout permis, si tu en as assez des bas salaires alors que les prix explosent, si tu en as assez des

cadences infernales qui t'empêchent de faire un travail de qualité auprès des résident·e·s, si tu en as assez des conditions de travail insupportables et humiliantes, si tu en as assez de leur mépris. Si tu veux participer à changer les choses. **La solution est entre tes mains : organise-toi avec tes collègues en rejoignant le syndicat. Plus nous serons nombreux et nombreuses plus nous serons forts et fortes.**

L'Union régionale des syndicats CNT de Midi-Pyrénées propose deux candidat·e·s sur la liste Titulaires et sur la liste Suppléants du collège employés.

**Voter CNT c'est permettre à un syndicat combatif de s'implanter dans la résidence De Vinci.**